

L'Epigraphie Libyque

 DJEKRIFF Yasmina

Conservatrice de la Bibliothèque
de l'Ecole Normale Supérieure de Constantine

Résumé

Rappelant l'importance du fait culturel berbère en Algérie dans de nombreux éditoriaux et articles de la presse nationale, les séries d'étude approfondies dans divers périodiques et les manuscrits porteurs de traces de la graphie berbère, le présent article consiste à nous pencher sur l'épigraphie libyque, sujet qui a en effet préoccupé de nombreux auteurs. La première caractéristique de tout écrit est sa disponibilité, puisque, composé de traces stables, il échappe à l'aspect éphémère du langage phonique. Existe-t-il un système d'écriture berbère ; est-il un code ou une convention régionale ; quelle en est la structure et quel en est le support ; quelle est l'origine de cette écriture et quelle en est l'évolution à travers différents âges de l'histoire ?

ملخص

تذكيرا بأهمية الفعل الثقافي البربري في الجزائر - من خلال العديد من الافتتاحيات ومقالات الصحف الوطنية وسلسلة الدراسات المعمقة في شتى الدوريات والمخطوطات المتضمنة لبقايا الأشكال البربرية - فإن هذا المقال يقضي بأن ننكب على دراسة أشكال الخط الليبي، وهو موضوع شغل عمليا الكثير من الكتاب.

أولى خصائص كل كتابة هي كونها متوفرة لأنها باعتبارها تتكون من آثار ثابتة، تنقلت من الطابع السطحي للغة الصوتية، فهل توجد منظومة كتابية بربرية؟ هل هي نسق أم تعاقد جهوي؟ إن كان الأمر كذلك فما هي بنيته وأساسه؟ ما هو أصل هذه الكتابة وما مدى تطورها عبر شتى عصور التاريخ؟

Depuis l'antiquité, on a beaucoup écrit sur les berbères. De Salluste à Saint Augustin, Apulée, Procope qui appartiennent à la latinité chrétienne, au monde médiéval arabo-musulman avec Ibn-Khaldoun, El-Bekri, Ibn-Toumert, et plus récemment au XIX^e siècle à l'époque coloniale, des généraux français, des anthropologues, des préhistoriens et des historiens ont écrit sur cette civilisation. A la décolonisation, d'autres écrits dont ceux d'auteurs algériens sont venus enrichir les écrits francophones qui demeurent la documentation dominante dans ce domaine. L'importance du sujet a suscité un intérêt pluridisciplinaire : épigraphie, archéologie, histoire, sociologie, ethnologie, linguistique et littérature.

Le terme « *d'épigraphie* » qui apparaît en 1843, s'est formé à partir du verbe grec « *épigraphéin : écrire sur* » ; tandis que le latin utilise le vocable « *titulus* » de préférence à inscription, adopté par les humanistes lors des premières publications des inscriptions antiques. L'épigraphie est la science de ce qui est écrit en général sur les supports durs en vue d'une publicité universelle et durable. Bien que l'épigraphie antique englobe tous les secteurs géographiques du monde méditerranéen antique, elle est surtout centrée sur le monde gréco-romain qui a fourni la plus grande masse de documents et surtout la plus grande variété. L'épigraphie libyque s'est développée avec les érudits français au XIX^e siècle et a aussi offert une masse et une variété de documents non négligeables.

1. Age de l'écriture libyque

Les berbères de la haute antiquité disposaient d'un système d'écriture qui serait le libyque. Le terme libyque dérivé du terme « libyens » est la transcription grecque du nom figurant dans les écrits égyptiens anciens et servant à désigner les habitants de la région située à l'ouest de la vallée du Nil (actuelle Libye). Par la suite, il désigna toutes les populations du Maghreb jusqu'à l'atlantique. L'ancienne langue parlée par les indigènes de l'Afrique septentrionale s'est ramifiée en de nombreux dialectes communément appelés : le berbère.

Les berbères sont des communautés dont les différents parlers (touareg, kabyle, Chaouia, m'zab, chenoui, chleuh) (1) considérés comme des variétés locales d'une même langue, ont été étudiés par de nombreux savants et berbérophiles parmi lesquels nous citons Gabriel Camps, spécialiste de la protohistoire de l'Afrique du nord et du Sahara, particulièrement des origines berbères : « *l'écriture libyque a été connue par l'ensemble des populations berbères et fût surtout employée durant l'antiquité par les numides de l'est (Massyles). Mais le recueil de l'abbé Chabot et les découvertes qui suivirent montrent qu'elle ne fût ignorée ni des Massyles, ni des Maures, ni des Gétules. Ces derniers l'utilisèrent plus longtemps et les inscriptions dites libyco-berbères des régions méridionales (atlas marocain, sud oranais, tripolitaine) offrent un type intermédiaire entre le libyque et le tfinagh que les Touaregs successeurs des Gétules et des Garamantes continuent à employer. Ainsi, dans l'écriture comme dans les coutumes et la langue, une chaîne ininterrompue relie certains groupes berbères aux anciens africains.* » (2)

Il est imputé à Massinissa, roi numide au III^e siècle avant J.C., l'idée originale d'avoir créé l'écriture libyque. Eugène Guernier pense que S. Gsell (3) en a attribué l'invention à Massinissa : « *La langue écrite ne serait pas très ancienne : S.Gsell en attribue la création à Massinissa, chef berbère ou aguellid des massyles (partie septentrionale de l'actuel département de Constantine), au III^e siècle avant J.C., qui, s'inspirant du système alphabétique phénicien aurait transcrit les sons de la langue libyque sous la forme de signes indigènes. Certaines analogies constatées entre l'alphabet phénicien et l'alphabet libyque confirmeraient cette hypothèse.* » (4)

J.G.Fevrier lui est assez favorable, tout en remarquant que cette écriture n'a jamais servi qu'à graver des textes sur la pierre ou sur une matière dure. (5)

Il était certes tentant de penser que la forte personnalité du roi numide ait voulu donner à ses sujets un moyen d'expression qui leur fût propre, or ces données ont été négligées au profit de la civilisation punique. En admettant que Massinissa ait eu effectivement l'idée de créer de toutes pièces un alphabet national, qui pourrait expliquer, dit G. Camps dans sa thèse, qu'il ait toujours systématiquement employé

la langue et l'écriture puniques que celle officiellement du royaume, à savoir le libyque ? » *La diffusion de l'écriture libyque à travers toute l'Afrique du nord et sous sa forme tiffinagh dans le Sahara, c'est-à-dire bien au-delà du royaume numide, révèle en fait le caractère universel de cette écriture chez les berbères. Comment donc admettre qu'une œuvre personnelle, donc nécessairement artificielle ait pu avoir un tel succès et durer tant de siècles après le roi numide (....). »* (6)

En fait, bien des éléments permettent de penser que l'écriture libyque était déjà quelque chose de fort ancien au temps de Massinissa. Les signes qui la composent font partie du répertoire des motifs relatifs à l'art berbère qu'on retrouve dans la décoration des poteries, comme dans les tatouages. (7) Depuis longtemps ont été signalées les figures élémentaires : croix, points, assemblage de traits, cercles, qui accompagnent des animaux sur certaines gravures rupestres de tradition néolithique (âge de la pierre polie, céramique du Sahara).

Ni seulement copiée sur un modèle punique, ni créée par un roi, l'écriture libyque semble remonter à une période antérieure à l'époque de Massinissa. Au moment de l'apparition du royaume numide, la population berbère disposait déjà de certains éléments de civilisation autochtone nés d'anciennes relations à travers les steppes non encore arides du Sahara et à travers les bras de mer que traversaient les premiers navires européens. Libérée du contrôle de Carthage et non encore soumise à Rome, la berbérie avait donc la possibilité de développer les germes d'une civilisation originale.

L'écriture libyque était connue dans l'antiquité et non à la période islamique. Les écrits arabes la mentionnent très peu : Ibn-Khaldoun la cite au nombre des écritures usitées par les peuples de l'orient et de l'occident et ajoute que cette écriture figure parmi celles qui ont disparu. Aussi Salem Chaker pense que cette écriture avait dû disparaître bien avant la venue de l'Islam en Afrique du nord : « *S'il semble y avoir eu une réelle fécondation et un essor du libyque au contact du monde punique (...), la courbe générale de l'évolution paraît avoir été inverse pendant la période romaine. Le libyque connaît alors une lente marginalisation et une disparition totale de la vie urbaine et officielle. Il est donc probable que l'écriture libyque a*

du s'éteindre insensiblement dans la zone méditerranéenne du Maghreb avant l'arrivée des arabes. » (8)

C'est en effet le caractère dominant de la pérennité de la langue parlée qui permettra au berbère de garder son originalité première malgré trois millénaires, la poussée de multiples invasions et l'absence d'une transcription commune. L'unique mode de transcription qui a survécu à l'usage du punique, du latin, de l'arabe, adoptés comme langues officielles par les souverains berbères jusqu'au moyen âge est le *tifinagh** - tel est le nom qu'on donne aux lettres-, survivance de l'écriture libyque sous sa forme saharienne actuelle, écriture fort ancienne dont les origines plongent dans la protohistoire.

2. Apport des études archéologiques

L'inscription fait partie du cadre quotidien de l'homme antique et est un moyen d'expression essentiel qui répond à une préoccupation majeure : préserver la mémoire de l'individu, aussi est-elle une source de la plus grande importance pour l'historien, qui dispose de textes dans l'état où ils pouvaient être lus par les anciens. Les inscriptions touchent pratiquement tous les domaines de la vie antique : politique, économique, sociale... tandis que les inscriptions libyques sur des stèles et des monuments sont surtout dédicatoires et funéraires. Les berbères possédaient donc une écriture peu employée mais attestée dans l'antiquité par ce type d'inscriptions. Ce domaine a été étudié par des explorateurs français, la plupart fonctionnaires de l'armée. Avant 1880 de nombreux sites historiques étaient en effet reconnus, explorés et décrits.

En 1870, le docteur Reboud, membre de la société française de numismatique et d'archéologie, publiait le « *Recueil d'inscriptions libyco-berbères* » avec vingt cinq planches et une carte de la Cheffia : épitaphes des nécropoles libyques de la province de Constantine, d'Alger et celles d'Oran. (9)

* Le *tifinagh* peut être aussi trouvé écrit : *tifinar* ou *tifinay*

En 1881 les recherches archéologiques qui s'étaient un peu ralenties ont été reprises par Stéphane Gsell*. Dès son arrivée en Algérie, le jeune archéologue étudia les ruines de diverses régions. Ses recherches qui ont eu pour résultat la découverte de documents de grand intérêt ont fait l'objet de plusieurs publications dont : « *Recherches archéologiques en Algérie (1894)* »; « *l'Atlas archéologique de l'Algérie (1902-1911)* » valable surtout pour l'antiquité.

En 1940, l'abbé Chabot publiait un recueil comprenant mille cent vingt cinq inscriptions, ouvrage descriptif qui regroupe toutes les inscriptions libyques de l'Afrique septentrionale : *le RIL : Recueil d'inscriptions libyques. (10)*

2.1. Inscriptions bilingues

Depuis la découverte du monument de Dougga (Tunisie) aux deux grandes inscriptions libyco-puniques, de nombreuses inscriptions dites bilingues, environ cinq cent, ont été relevées à travers l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

D'après E. Guernier (11), vingt de ces bilingues se décomposent en :

- ✓ 4 bilingues libyco-puniques en Tunisie
- ✓ 1 bilingue libyco-punique en Algérie
- ✓ 1 bilingue libyco-punique au Maroc
- ✓ 1 bilingue libyco-latine en Tunisie
- ✓ 12 bilingues libyco-latines en Algérie
- ✓ 1 bilingue libyco-latine au Maroc

On connaît déjà neuf inscriptions bilingues signalées dans le recueil du Dr Reboud :

- ✓ 1 libyco-punique (Dougga)
- ✓ 1 libyco-grecque (Derna)
- ✓ 7 libyco-latines (Maghnia, Oran, Cheffia, Constantine).

Un fait particulier doit retenir l'attention : le berbère a toujours été bilingue, en dehors des inscriptions exclusivement libyques, peu nombreuses, rencontrées dans la commune d'Ain-M'lila. (12)

* Le Bulletin de la Société Géographique d'Oran (1885) nous donne une orientation sur ses travaux p.115.

2.2. Diffusion des inscriptions libyques :

Elle fort inégale. Le Maroc, peu exploré en a très peu livré; l'épigraphie libyque aboutit surtout dans le nord-est de l'Algérie et dans les régions de la Tunisie (13) voisines du territoire algérien.

Elle est aussi représentée dans les trois provinces d'Algérie : les alentours de Constantine et de Mila ; sauf la grande Kabylie, le département d'Alger n'en a donné qu'un petit nombre ; la province d'Oran moins riche, et peut être aussi moins explorée, n'a fourni pour sa part que quelques textes libyques.

En dehors de la berbérie au Maghreb, une inscription libyque du Mont Sinaï et de courtes inscriptions rupestres découvertes dans les îles Canaries ont été signalées. E. Guernier nous en dit : « *On sait que les habitants primitifs des Canaries ou Guanches étaient berbères(...), d'autre part les inscriptions rupestres trouvées dans l'île de Fer (Hierro) aux Canaries jusqu'au Mont sinai-5000Km- et depuis la méditerranée jusqu'à l'aire sahara-2000km- sont écrites en caractères tiffinagh (...).* » (14) En Somalie, ce type d'inscriptions a été également signalé (15) et communiqué dans l'ouvrage de E.Guernier.

✓ La province d'Alger :

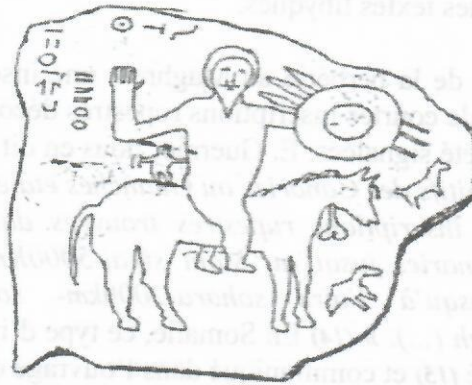
Elle est surtout caractérisée par les stèles funéraires de la Grande Kabylie. Ce sont des documents aidant à comprendre la société indigène durant la période antique, les représentations qu'elle adopte et donc d'une certaine manière son idéologie et son esthétique. Paul-Albert Février reconnaît dans ces documents qui appartiennent à une même région géographique l'existence d'une iconographie cohérente concernant des personnages importants (à en juger par les noms). Les thèmes de la chasse ou du banquet funéraire, les images des chefs indigènes sont représentés sur plusieurs stèles des reliefs, montrant des cavaliers portant des boucliers ou des scènes funéraires et sur lesquelles sont tracées des inscriptions libyques.

La stèle d'Abisar découverte par le baron Aucapitaine près de Tizi-Ouzou, considérée comme une œuvre d'art par P.A.Février (16) a également fait l'objet d'une étude par Berbrugger (17) dans la revue africaine. A cette stèle sont venues s'ajouter d'autres pierres d'une

iconographie semblable ou voisine signalées par d'autres auteurs (18) et venant compléter des documents anciennement connus.

Moins riche que la Kabylie, la plaine de la Mitidja offre des additions au répertoire de ces inscriptions (19) beaucoup plus que d'autres sites géographiques de la province d'Alger.

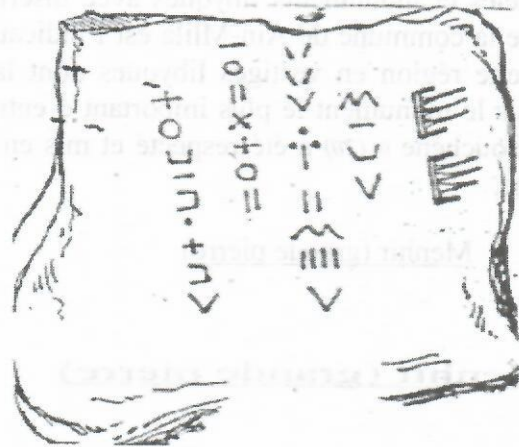
Stèle d'Abisar



N° 3 : Stèle D'ABIZAR, en grès, relief plat. H : 1.25/1.10 m N° 402 du musée d'Alger.
Un homme armé, à cheval y est représenté à droite de cette image se développe l'inscription.

Stèle d'Abisar

Stèle (Ouled Fayet)



N° 4 : Dalle aux contours irréguliers reposant sur des pierres tombales. H : 1.33 sur 1.30m.
2 mains sont représentées en plus de l'inscription.
(ouled fayet)

Stèle (Ouled Fayet)

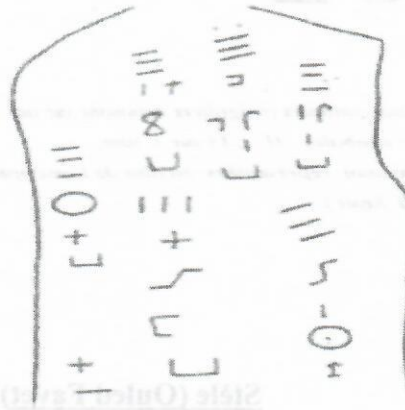
✓ La province de Constantine :

Concernant cette région, ses inscriptions libyques ont été réunies dans le « *Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine* », fondé en 1853, édité à Constantine (éditions Braham), Alger (Bastide) et Paris (Challamel). C'était « *l'Annuaire de la société archéologique de Constantine* » jusqu'en 1862.

La découverte de stèles et monuments libyques avec inscriptions ou gravures rupestres de la commune de Ain-Mlila est l'indication d'une réelle richesse de cette région en vestiges libyques dont la majeure partie a disparu. Mais le monument le plus important d'entre eux : le grand « Menhir de Bouchène » (20) a été respecté et mis en sûreté au musée de Constantine.

Menhir (grande pierre)

Menhir (grande pierre)



N° 6 : Menhir (Grandepierre) au sud de sigus:monolithe ayant une forme irrégulière.

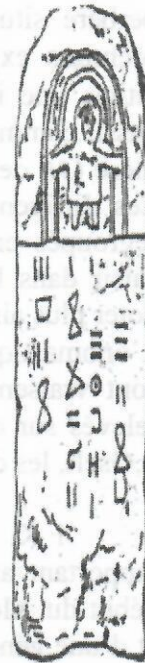
Nécropole de Chabet El Mekkous



N°2 : Stèle en grès jaunâtre : lettres latines sont de 25 mm à 4 cm

lettres libyques de 3 à 4 cm (penchées) Hauteur : 0.90 sur 0.51

(Nécropole de Chabet El MEKKOUS)



N°3 : Stèle en grès jaunâtre : lettres de 4 à 9 cm

H : 1 m sur 0.35 m

(Nécropole de Chabet El MEKKOUS)

Nécropole de Chabet El Mekkous

✓ La province d'Oran :

En dehors de trois inscriptions (Lalla Maghnia, Tlemcen, Taoula : village du Djebel Amour situé près d'El-Gricha) reproduites dans le recueil du Dr Reboud, les Djedars, monuments funéraires de tradition berbère situés à l'est de Frenda (Tiaret) ont été signalés par les premiers explorateurs français en 1843. Dans l'analyse des textes latins, une influence de l'écriture libyque a été décelée. Il importe aussi, comme l'a expliqué l'archéologue Fatima-Kadra Kadria dans sa thèse (21) de s'interroger sur l'origine de certains signes sur ces murs. Les différents documents de chaque djedar (treize au total) ont été regroupés en un seul tableau, méthode choisie par l'auteur afin de saisir dans leur ensemble les faits graphiques remarquables et d'en noter plus aisément les similitudes ou disparités.

L'onomastique* confirme aussi le fait qu'il existe des marques qui sont vraisemblablement d'origine libyque. Parmi les noms propres relevés sur ces djedars, la plupart ont une origine indigène. D'après S.Gsell, les djedars sont l'œuvre d'une dynastie berbère du VI^e siècle.

F.K. Kadria nous communique le plus ancien document se rapportant aux djedars : un récit d'Ibn-Er-Rekik, historien arabe du début du XI^e siècle, auteur d'une histoire de l'Afrique septentrionale et d'une généalogie des berbères. Son témoignage précieux quant à la chronologie est rapporté par Ibn-Khaldoun. Plutôt que de reproduire la traduction proposée par le baron De Slane (22), F.K. Kadria a préféré se référer directement aux sources arabes : « *Kitab El Ibar* » d'Ibn-Khaldoun (1968, vol. 6)

2.3. Ancienneté des inscriptions libyques :

Parmi les inscriptions libyques de la berbérie qui peuvent être datées, la plus ancienne est l'une des deux bilingues (libyco-punique) de Dougga (Thugga), dédicace d'un sanctuaire élevé à Massinissa à l'époque du règne de son fils Micipsa. D'autres inscriptions trouvées en Tunisie et dans le département de Constantine montrent auprès des textes libyques un texte écrit soit en néo-punique, soit en latin, datant de la domination romaine.

* L'Onomastique berbère est développée dans l'Encyclopédie berbère par Salem Chaker, spécialiste de linguistique berbère.

Les stèles de la Grande Kabylie représentant des guerriers à pied ou à cheval, figures accompagnées de courtes inscriptions, sont de grossières images tracées en un relief très plat, inusité dans les milieux romains, qu'on attribuerait soit à une époque antérieure, soit à une époque plus tardive.

L'écriture libyque ne disparut pas à la fin de l'antiquité. En effet, dans le sud de l'Oranie et du Maroc, en Tripolitaine, en Cyrénaïque (partie nord-est de la Libye) et dans le Sahara, des inscriptions rupestres dites libyco-berbères ont été gravées accompagnant souvent des images de chameaux qui n'ont guère pu être exécutées avant le III^e ou IV^e siècle et qui sont sans doute plus récentes. Ce type d'inscription s'est même maintenu jusqu'à nos jours dans le désert chez les Touaregs. L'usage des *tifinagh* est restreint : de courtes inscriptions peintes ou gravées sur des rochers, tracées sur des bracelets en serpentine ou sur des boucliers en cuir. (23) Il est difficile de fixer l'ancienneté du *tifinagh* en raison de la faiblesse de la chronologie saharienne. Au cœur du Hoggar, le monument funéraire de la reine Tin-Hinan était construit avec des blocs portant des inscriptions en *tifinagh*; elles sont donc antérieures au Ve siècle de notre ère, époque de la construction de ce tombeau. (24) Les *tifinagh* paraissent donc bien plus anciens qu'on ne le supposait et contemporains des autres écritures libyques du nord.

Conclusion

Le bilan de cette documentation matérielle nous place devant le fait qu'une écriture libyque a existé depuis l'antiquité, attestée par des inscriptions à travers l'Afrique du nord et même en dehors du continent africain. Dans les exemples que nous venons de citer, la lecture matérielle par divers savants est plus ou moins rationnelle pour discerner les caractères libyques des autres caractères puniques, latins ou grecs. Par ailleurs, l'apport des études linguistiques a déterminé l'existence d'un système d'écriture berbère, qu'il soit exclusif ou apparenté à d'autres systèmes d'écriture.

Toutefois, la conjoncture de la civilisation berbère où, phéniciens, romains et grecs ont laissé leurs influences nous permet-elle de parler d'une écriture en tant que création originale d'une civilisation autonome ?

Références bibliographiques

1. **Fichier de documentation berbère.** *Etudes dialectales* : Alger : CNRPAH
2. **CAMPS, Gabriel.** Aux origines de la berbérie : Massinissa ou les débuts de l'histoire. *Libyca Bulletin du service des antiquités : archéologie-épigraphie*, 1960, 1^{er} semestre, T.VIII, p.270.
3. **GSELL, Stéphane.** *Histoire ancienne de l'Afrique du nord*. Paris : Hachette, 1913-1927. Vol.VI, p.107-108.
- 4.
5. **GUERNIER, Eugène.** *La berbérie, l'Islam et la France*. Paris : éd. de l'union française, 1950. p.308.
6. **FEVRIER, J.G.** *Histoire de l'écriture*. Paris : Ed.Payot, 1959. Ecritures libyques et ibériques, p.319-332.
7. **CAMPS, Gabriel.** op.cit.p.272.
8. **MARCAIS, G.** *L'art des berbères : les conférences- visites du musée S. Gsell*. Alger, 1956.
9. **CHAKER, Salem.** *Manuel de linguistique berbère*. Alger : Ed.Bouchène, 1991. p.248.
10. **REBOUD, V.** *Recueil d'inscriptions libyco-berbères*. Paris : imp. Adrien Leclerc, 1870. 49p. + 25pl.
11. **CHABOT, J.B.** *Recueil d'inscriptions libyques*. Paris : imp.nationale, 1940.
12. **GUERNIER Eugène.** *La berbérie, l'Islam et la France*. Op.cit.p.308-309.
13. *Recueil des notices et mémoires de la société archéologique du département de Constantine*. Constantine : Ed. Braham, 1935-1936. Nouvelles inscriptions libyques de la commune mixte d'Ain-M'lila, vol.LXII, p.186-196.

14. **MARCY.G.** quelques inscriptions libyques de Tunisie. *Hespéris*, 1938, n°25, p.289-375.
15. **GUERNIER, Eugène.** Op.cit.pp.310-312.
16. **CARETTE-BOUVET, P.** les pierres gravées de Siaro et de Daga-Beid (Somalie). *L'Anthropologie*, 1906, T.XVII, p.383-392.
17. **FEVRIER, Paul-Albert.** *L'art funéraire et les images des chefs indigènes dans la Kabylie antique. Actes du premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère.* Alger : SNED, 1973. p.152-161.
18. **BERBRUGGER.** Stèle d'Abizar. *Revue Africaine*, 1860, T.IV, p.153-237 ; 1862, T.VI, p.62-64.
19. **MUSSO.J.R. POYTO, R.** Nouvelles stèles libyques de grande Kabylie. *Libyca*, 1970, vol. XVIII, p.241-249.
20. **REBOUD, V.** *Recueil d'inscriptions libyco-berbères.* Op.cit. planche XVII, n°136.
20. *Recueil des notices et mémoires de la société archéologique du département de Constantine.* Op.cit.vol. LXII, p.186-196.
21. **KADRIA Fatima-Kadra.** *Les Djedars : monuments funéraires berbères de la région de Frenda.* Alger : OPU, 1983.
22. **IBN-KHALDOUN.** *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale ; traduit de l'arabe par le Baron De Slane.* Paris : Librairie orientale Paul Gauthier, 1952-1956. 4 vol.
23. **BALOUT, Lionel (Dir.).** *Musée d'ethnographie et de préhistoire du Bardo :*
Collection ethnographique. Paris : Arts et métiers graphiques, 1959. Album n°1,
Touareg-Ahaggar
24. **REYGASSE, Maurice.** *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du nord.*
Paris : Arts et métiers graphiques, 1950.

14. MARCY G. quelques inscriptions libyques de Tunisie. *Maspéro*, 1938, n° 25, p. 289-312.
15. GUERINER, Eugène. *Opusc.* pp. 310-312.
16. CARETTE-BOUVET, F. les pierres gravées de Siro et de Daga-Beld (Soudan). *L'anthropologie*, 1908, T. XVII, p. 383-392.
17. FEVRIER, Paul-Albert. L'art funéraire et les images des chefs indigènes dans la Kabylie antique. Actes du premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère. Alger : SNEH, 1973, p. 173-181.
18. BERBRUGER, Stas d'Albiz. *Revue africaine*, 1860, T. IV, p. 153-237; 1862, T. VI, p. 63-64.
19. MUSSOLLI, ROYTO, R. Nouvelles stèles libyques de grande Kabylie. *Libyca*, 1970, vol. XVIII, p. 241-242.
20. REBOUD, V. Recueil d'inscriptions libyques-berbères. *Opusc. planche* XVII, n° 156.
21. KADRIA Fatima. *Revue africaine*, 1983, n° 156.
22. IBN-KHALDOUN. Histoire des berbères et des égyptiens arabes de l'Afrique septentrionale; traduit de l'arabe par le Baron De Slane. Paris: Librairie orientale Paul Guathier, 1923-1926, 4 vol.
23. BALOUT, Lionel (Dir.). *Atlas d'ethnologie et de préhistoire de l'Afrique*. Collection ethnographique. Paris: Arts et métiers graphiques, 1959. Album n° 1.
24. REYCASSE, Maurice. *Monuments funéraires préhistoriques de l'Afrique du nord*. Paris: Arts et métiers graphiques, 1950.

أنجز طبعه على مطابع

كيوان المطبوعات الجامعية
المطبعة الجهوية بقسنطينة